

CLE du SAGE Sioule

Maison des services 21 allée du chemin de fer 03450 ÉBREUIL Tel. 04 15 91 00 00 celine.boisson@eptb-loire.fr www.sage-sioule.fr

Dossier de séance

Réunion de la CLE du 28 février 2019

ORDRE DU JOUR

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du précédent compte-rendu
- Validation du rapport d'activité 2018
- Avis sur les questions importantes Révision du SDAGE
- Bilan 2018 et projet 2019 du Contrat territorial Sioule
- Présentation de l'étude « suivi hydromorphologique de la Sioule en aval du barrage de Queuille »
- Point d'avancement sur le projet CAPRICE
- Point d'information sur les avis rendus par le Bureau
- Questions diverses/ informations

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'article 3.1 des règles de fonctionnement de la CLE prévoit qu'au début de chaque séance, la CLE approuve l'ordre du jour qui lui est proposé.

DELIBERATION n° 2019-01 : il est proposé de valider le présent ordre du jour.

ADOPTION DU PRECEDENT COMPTE-RENDU

La CLE s'est réunie la dernière fois le 1er mars 2018. Le projet de compte-rendu est joint en annexe.

DELIBERATION n° 2019-02 : il est proposé de valider le compte rendu de la CLE du 22 novembre 2018.

VALIDATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2018

Le rapport d'activité 2018 de la CLE et de la cellule d'animation est annexé au présent dossier.

DELIBERATION n° 2019-03 : validation du rapport d'activité de la CLE et de la cellule d'animation pour l'année 2018.

AVIS SUR LES QUESTIONS IMPORTANTES - REVISION DU SDAGE

Une note est fournie en annexe.

DELIBERATION n° 2019-04 : avis sur les questions importantes pour la révision du SDAGE et du PGRI Loire-Bretagne 2022-2027.

BILAN 2018 ET PROJET 2019 DU CONTRAT TERRITORIAL SIOULE

Le CT Sioule et affluent a été signé le 21 mai 2014 par 16 maîtres d'ouvrage et se structure en 3 volets :

- Volet A: Restauration des milieux aquatiques (1 481 082 €)
- Volet B: Réduction des pollutions ponctuelles et diffuses (2 938 276 €)
- Volet C : Animation, communication et suivi (500 850 €)

Le Contrat territorial Sioule, conclu pour une durée de 5 ans, a vocation à mettre en œuvre les dispositions du SAGE. Un avenant est en cours de signature afin de modifier ou prolonger des actions existantes, d'intégrer de nouveaux maîtres d'ouvrage et de modifier le plan de financement prévisionnel.

Le contrat s'achève en mai 2019. Cette année, l'étude bilan doit être lancée avant de réfléchir à une prochaine programmation.

Vincent JOURDAN, animateur de cet outil, présentera les travaux réalisés sur le bassin versant de la Sioule au cours de l'année 2018 et ceux prévus pour 2019 aux membres de la CLE.

PRESENTATION DE L'ETUDE « SUIVI HYDROMORPHOLOGIQUE DE LA SIOULE EN AVAL DU BARRAGE DE QUEUILLE »

L'arrêté préfectoral du 25 février 2013 portant règlement d'eau du barrage de Queuille prévoit la réalisation d'un suivi sur 5 ans afin d'apprécier l'impact des éclusées sur la Sioule. Ce suivi s'appuie sur les retours d'expérience issus d'autres barrages EDF.

Le protocole a fait l'objet d'un avis favorable du Bureau de la CLE le 22 mai 2015. Il comporte les volets suivants :

- Hydromorphologie et cartographie des faciès d'écoulement
- Localisation, description et fonctionnement hydraulique des zones potentielles d'échouagepiégeage
- Suivi des débits et niveau d'eau en continu, caractérisation du régime d'éclusée
- Suivi en continu de la thermie
- Suivi de l'oxygénation sur des cycles de 24h
- Suivi de la reproduction des espèces cibles
- Suivi de l'état des populations de poissons par inventaire complet et par sondage spécifique sur les éco-stades les plus sensibles

EDF présentera les premier résultats obtenus en 2016 et 2017.

POINT D'AVANCEMENT SUR LE PROJET CAPRICE

Pour rappel, le projet CAPRICE propose une caractérisation géologique/géophysique, géochimique et hydrologique de deux sous-bassins de la Chaîne des Puys aux propriétés géographiques et géologiques différentes (Cheire de Côme, côté ouest, et vallée de la Veyre, sur le versant est) afin de connaître au mieux leur fonctionnement hydrologique et hydrogéologique. Le projet est prévu sur 3 ans et s'élève à 1 375 000 € HT.

Suite à l'accord de subvention de l'Agence de l'eau (20%) et de la Région, gestionnaire des fonds FEDER (53%), l'université Clermont-Auvergne a procédé au lancement des différents marchés au premier semestre 2018. L'équipe de Géochimie de l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne et le centre de recherche commun ARMINES (rattaché à l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne) ont alors rejoint le laboratoire Magmas et Volcans de Clermont-Ferrand pour la mise en œuvre du projet CAPRICE.

Le projet de recherche a été lancé scientifiquement le 28 juin 2018 et a fait l'objet d'une présentation en Commission Inter SAGE le 17 janvier dernier.

Une rencontre avec les journalistes de la Montagne a été organisée et un premier article de presse est paru le 28 janvier en version papier et sur internet (https://www.lamontagne.fr/orcines/environnement/puy-de-dome/2019/01/27/une-etude-pour-proteger-le-reservoir-d-eau-de-la-chaine-des-puys-le-chateau-deau-de-la-france 13119949.html).

Pour faciliter le travail de terrain des chercheurs, des réunions d'information publiques se tiendront prochainement sur le bassin de la Sioule et de la Veyre.

POINT D'INFORMATION SUR LES AVIS RENDUS PAR LE BUREAU

Depuis la dernière CLE de novembre 2018, le Bureau ne s'est pas réuni mais a été consulté à 2 reprises par mails sur les dossiers suivants :

DOSSIER	PETITIONNAIRE	AVIS	SUIVI
Plan d'eau de Lachaux à Aurières (63)	M. HEBRARD	Réservé: - Revoir la configuration de la prise d'eau et son calage pour respecter le débit réservé - Vérifier l'intérêt piscicole du ruisseau en amont du plan d'eau - Limiter le prélèvement maximal sur le cours d'eau à 13 L/s, correspondant au strict volume nécessaire pour les besoins de la vie piscicole dans le plan d'eau - Abaisser le débit de vidange à 8 L/s pour limiter l'impact sur la qualité des eaux en aval	En cours
Reméandrage du ruisseau de Mazaye dans le marais de Paloux à St- Pierre-le-Chastel	Commune de St- Pierre-le-Chastel	Consultation en cours	

Les avis détaillés sont joints en annexes.

QUESTIONS DIVERSES/ INFORMATIONS

Toutes questions diverses peuvent être ajoutées à l'ordre du jour sur simple proposition.